

Le, 23/01/2024

REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL du 23/01/2024

Début de la séance : 20 heures 35

Présents : Dominique ROUSSEAU, Annie PETITON, Joël BERTHELEMY, Mariane RENAULT, Sylvie MAILLY, Anthony MARAIS, Solange SANCHEZ, Marie-Pierre GAUBERT, Sébastien AUBRY, Frédéric DURAND, Bertrand DECAUX.

Excusés : Isabelle DAGUENET, Delphine HEBERT

Absents : Justine QUIBEL, Cyril BARRABE

Secrétaire de séance : Joël BERTHELEMY

I/ Le compte-rendu du Conseil Municipal du 10 octobre 2023 est lu et approuvé à l'unanimité

II/ Délibération validant le devis du chauffage de la salle polyvalente

Le chauffage sera fourni par une pompe à chaleur, raccordée au diffuseur existant en plafond. Le marché comprend le démontage de la CTA existante hormis les passages d'air en cloison. L'entreprise choisie est celle qui a posé les pompes à chaleur sur la mairie, l'école primaire et la longère. Le montant du devis s'élève à : 14 116 € HT.

Accepté à l'unanimité

III/ Délibération validant la maîtrise d'ouvrage pour le diagnostic de l'église

Afin de connaître l'ampleur des dégâts sur l'église, il a été fait appel à Mme BISOGNANI d'URBICONSEIL. Cette personne qui œuvre sur une dizaine d'églises des environs nous propose une A.M.O afin de faire, par le biais d'un architecte du patrimoine, un diagnostic sur l'état de l'église. Elle se déclare prête à suivre toutes les étapes de travaux suivant un planning souhaité par la commune. Elle nous guidera dans l'obtention des subventions et la recherche des entreprises. Le montant de l' A.M.O s'élève à 4 750 € TTC.

Les membres du Conseil acceptent à l'unanimité le devis de maîtrise d'ouvrage

IV/ Point info

Rénovation de la rue de l'école : Il est présenté un avant-projet proposé par la Métropole sur la rénovation de la rue de l'école.

Le parking de la mairie va être repensé avec des imperméabilisation des places de stationnement. L'îlot central va être agrandi afin de recevoir les cheminements mairie-maternelle vers primaire-cantine. Les acacias seront gardés ou non après évaluation de leur état. Une écluse réduira le trafic routier au niveau de l'îlot central.

Une double borne électrique va être installée sur le parking en stabilisé de la longère.

Coté cimetière : Dés imperméabilisation des places de stationnement et déplacement de la place P.M.R.

Partie routière de la RD.64 au cimetière : Réhabilitation des places de stationnement coté longère et réceptacles de pluviales entre les merisiers de l'autre coté. Création d'une place PMR et cheminement jusqu'au distributeur de baguettes.

Enfin création d'un parking en tout-venant le long de la RD64, au droit du terrain de pétanque.

Investissements 2024

Deux actions prioritaires sont ciblées : Le remplacement du camion (qui n'est plus en conformité avec le contrôle technique) et le chauffage de la salle polyvalente.

Aménagement de l'école

Dans le cadre d'un éventuel regroupement des activités scolaires il pourrait être envisagé le transfert du dortoir dans l'actuelle salle tampon servant à la restauration des enseignants, cette dernière étant déplacée à l'étage avec la bibliothèque.

O.N.F

Une visite a été faite avec l' O.N.F pour définir les limites de la foret communale et envisager un éclaircissage pour mise en valeur des arbres.

Berges de Seine

Les clapets ont été vérifiés récemment. Les conventions pour l'emprise foncière des exutoires sont en cours de signature.

Mairie annexe

Les travaux de réhabilitation seront scindés en deux parties : extérieurs et PMR – intérieur isolation et mise en conformité.

Lotissement SAUMON

Le projet initial est caduc. Des lotisseurs se déclarent en mairie et font part de leur projets.

Fin de la réunion : 23 heures 45